

Crave à bec rouge *Pyrrhocorax pyrrhocorax*

Code Natura 2000 : A346 Numéro de fiche : 35

STATUT DE CONSERVATION

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

SPEC : 3

Liste bleue française : CMAP 5 ; A Surveiller

Liste rouge régional : S 13



Crave à bec rouge - Illustration extraite du Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France, ed. S.O.F.

Description

Le Crave à bec rouge est un corvidé facilement identifiable de loin, par son cri caractéristique et de près, par sa livrée noire, son bec et ses pattes rouges. Les jeunes de l'année peuvent se distinguer des adultes par leur bec jaunâtre jusqu'au premier automne qui suit leur naissance. Leur plumage est terne alors que celui des adultes est iridescent.

Habitats

Il fréquente les milieux montagnards à caractères tempérés et méditerranéens de la zone paléarctique. Le Crave à bec rouge recherche sa nourriture dans les milieux à faible hauteur de végétation. Les landes à Buis, les landes à thym, les pelouses et les prairies sont utilisées successivement en fonction des besoins et de la disponibilité alimentaire. Il nidifie dans des cavités situées la plupart du temps dans les falaises, parfois dans des ruines ou des avens.

Etat des populations sur le site Natura 2000

Le Crave à bec rouge ne se reproduit qu'en bordure du site, dans les gorges du Trévezel, mais s'alimente régulièrement sur le site dans les landes, les pelouses et les cultures.

Etat de conservation national

Des études récentes ont montré que l'aire de répartition en Europe a fortement régressé au cours des dernières décennies. La niche écologique très étroite et les faibles effectifs de ses populations rendent cette espèce très fragile. Le taux de régression de ces effectifs, depuis 1970, serait compris entre 20% et 50% suivant les régions.

Importance du site Natura 2000 pour la conservation de l'espèce

La caractéristique des craves fréquentant le site Natura 2000 réside probablement dans leur appartenance à la population des Grands Causses qui se trouve isolée de celle des Pyrénées et des Alpes méridionales. En ce sens, la préservation des craves sur les Causses est essentielle au processus de maintien de l'espèce en Europe.

Références utilisées pour l'inventaire et la caractérisation

Andurain, P. (1998) / Bullock, I.D., Drewett, D.R., & Mickleburgh, S.P. (1983a) / Bullock, I.D., Drewett, D.R., & Mickleburgh, S.P. (1983b) / Bullock, I.D., Drewett, D.R., & Mickleburgh, S.P. (1983c) / Clemente C. (2003) / Guillou, J.J. (1981) / Cerail, M. *In* Yeatman-Berthelot, D. & Jarry, G. (1994) / Bernard RICAU - P.N.C com. Pers.